MAIRIE DE SAINT-YGEAUX
1, rue de la Fontaine
22570 SAINT-YGEAUX
02.96.24.02.01
mairie.st.ygeaux@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212203343-20260424-2026_04_24_007-DE

Délibération 2026_04_24_007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 24 avril 2026 -

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre AVRIL à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-YGEAUX, régulièrement convoqué par le Maire en date du 16 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Hélène LATIMIER, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Nombre d'élus : 10	Présents : 9	Votants : 9	Procurations :
	Pour : 9	Contre :	Abstentions :

Présents : LATIMIER Hélène ; BERNARD Claude ; OLLIVIER Renée, LEVRIER Fabien ; LE GOFF Marylène ; LE GOFF Michel ; LE BARON Christian ; TANGUY Marie-Pierre ; PASCO Elodie
Absent : DEMOY Jean-Baptiste
Secrétaire de séance : PASCO Elodie

Délibération n° 2026-04-24-007
Vote du BP 2026 du budget principal

Madame le Maire présente le projet de budget primitif 2026 tel que décrit ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	184 134.00 €	158 500.00 €
Recettes	184 134.00 €	264 072.70 €

Après discussion, le Conseil Municipal décide :

- **D'ADOPTER** le Budget Primitif ci-dessus présenté pour l'exercice 2026
- **D'ADOPTER** les prévisions budgétaires des recettes d'investissement en suréquilibre
- **DE VOTER l**e budget au chapitre en section de fonctionnement et au chapitre avec opération en section d'investissement
- **D'AUTORISER** Madame Le Maire à signer tous les documents s'y référant.

Transmis à la préfecture le : 12 Mai 2026
Certifié exécutoire le : 12 Mai 2026

Le Maire
Hélène LATIMIER

Latimier

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212203343-20260424-2026_04_24_007-DE